## Société Sétoise de Numismatique



Discussion présentée lors de nos réunions mensuelles, disponible sur notre site : www.societe-setoise-de-numismatique.fr

## La frappe des monnaies de 12 deniers à Paris entre 1791 et 1793

Exposé fait devant la SSN en janvier 2011 par **Philippe Bouchet** 

Frédéric Droulers a parfaitement décrit le fonctionnement de cet atelier et je vais reprendre ici l'essentiel de ses deux publications.

Lorsqu'Augustin Dupré prend ses fonctions le 11 juillet 1791, l'atelier de Paris vient de changer de Directeur. Au mois d'août Alexandre Röettiers de Montaleau (différent Léopard passant de droite à gauche) succède à Jean Dupeyron de la Coste (différent héron passant à gauche). François Bernier, le graveur de l'atelier, est âgé de cinquante-six ans et en poste depuis 1774.

Pour accélérer la fabrication des monnaies, Duvivier obtient le 25 juin, le droit de fabriquer des monnaies dans les ateliers du moulin du Louvre qui frappaient jusqu'alors les médailles. Il lui est spécifié que « cette fabrication se fera sous la surveillance du département de Paris ». Le 13 juillet, il vient à la Commission monétaire pour offrir à la Nation ses coins ayant servi au concours. Emus par ce geste, les membres de la commission, vont lui attribuer la fabrication des coins de la pièce de 12 deniers. L'article 4 du décret du 3 aout stipule :

Les poinçons et matrices pour la fabrication des pièces de un sol (donc 12 deniers) pourront être fournis par le sieur Duvivier suivant ses offres, et il sera tenu compte à cet artiste de ses fournitures au prix qui sera fixé par l'Administration des Monnaies.

Le 9 août, à la suite de ce décret, Duvivier commence à frapper des pièces de 12 deniers. Pendant quinze jours, il travaille seul. La qualité étant acceptée, l'atelier va continuer à fonctionner en fabriquant des monnaies portant le différent « rosette ». Duvivier n'y est plus que supplétif, car il a la lourde tâche de fournir les coins de 12 deniers à la monnaie de Paris et les matrices pour les quinze autres ateliers principaux de province.

Le 19 août, le Ministre Tarbé adresse un rapport aux membres de la Commission monétaire qui fait le point de la situation au 14 août.

La fabrication en métal de cloches ne se fait pas encore en quantités notables. Depuis quelques jours, seule la Monnaie des Médailles y travaillait alors;...le S<sup>r</sup> Duvivier s'étant chargé seulement du poinçon de la pièce de un sol va livrer ses poinçons à la monnaie de Rouen d'abord, aux autres dans un certain ordre...

Soucieux d'effectuer un contrôle sur les frappes, la Commission monétaire obtient de placer les ateliers monétaires sous le contrôle d'un commissaire. En septembre 1791 l'Assemblée nomme Guillaume Cressart à ce poste.

Dans un rapport du 6 février 1792, Tarbé précise que deux balanciers fonctionnent à la Monnaie des Médailles. Or il faut savoir qu'un balancier est censé frapper l'équivalent de 800 livres de monnaies de un sol, soit seize mille flans par jour. Seulement la production réelle ne dépasse pas 2.000 par semaine. Si l'on se base sur ce chiffre, c'est seulement 80.000 flans par semaine qui sont frappés pour les deux balanciers. Pour la monnaie du Louvre, cela ferait au maximum 1,6 millions de monnaies pour le reste de l'année 1791.

Cet atelier continue à fonctionner en 1792, mais sa production est plus réduite. Les coins de 1791 ont été réutilisés en début d'année avec la surcharge 2/1 et 4/3, ou même avec la légende 1792 An 3. En effet, ce n'est que le 6 janvier 1792 que l'Assemblée Législative a décidé que l'An 4 de la liberté commencerait le 1<sup>er</sup> janvier 1792 et non le 14 juillet, comme prévu initialement.

Parallèlement Röettiers de Montaleau pense que son rôle de Directeur d'atelier consiste à contrôler tous les centres de production parisiens. Comme sur tous les 12 deniers de 1791, son différent est absent, il s'agit peut-être d'un refus d'avaliser une production qu'il ne contrôle pas totalement.

Le monnayage de Paris s'effectue dans les locaux du Quai de Conti. Rapidement, on s'aperçoit qu'ils sont trop exigus pour permettre de procéder à la frappe de la quantité de monnaies demandée. Une fonderie, installée au Couvent des Barnabites de Paris est créée par le décret du 3 août 1791. Elle porte le nom d'atelier, mais ne comporte pas de balanciers. Il est placé sous la surveillance des frères Dauny, fondeurs placés sous l'autorité de Guillaume Cressart. Cette fonderie va fonctionner du 14 novembre 1791 au 25 mai 1793. Pour y pénétrer, les ouvriers sont munis d'un laisser-passer frappé en bronze de cloche.



Laisser passer pour la fonderie des Barnabites

Son seul rôle est de fondre en lame le métal de cloche et de l'allier avec 50% puis 25% de cuivre. On obtenait ainsi des bronzes allant de 10 à 15% d'étain. On y découpe les flans. Dans l'urgence, les frères Dauny commencent à opérer le 16 septembre et produisent durant les quatre mois suivants 4,736 millions de flans de 2 sols et 2,9 millions de flans de 12 deniers monnayés quai Conti. En 1792, ce sont 37.187.000 flans de deux sols qui y sont fabriqués. En 1793, l'activité est moins importante. Une facture adressée à Röettiers se monte à 921.892 livres pour la façon des flans! Sachant qu'une livre vaut vingt sols, cela ferait plus de 18 millions de sols de façon. Je pense que le document a été mal interprété et qu'il s'agit d'une demande de paiement pour 921.982 livres de flans. Cela pourrait correspondre à la moitié des deux sols fabriqués en 1792. Pour marquer son entrée en fonction, Cressart va faire adjoindre un point aux monnaies frappées sous son contrôle. Pour les années 1792 et 1793, cette marque disparait et seules quelques rares monnaies de ces années-là vont porter cette marque.

Le monnayage des 12 deniers pour 1791, 1792 et 1793 avec la lettre d'atelier A de Paris va donc être assez prolifique en types différents. Quai Conti, Röettiers dispose de huit balanciers.

Pour maintenir la cadence de quatre cents frappes à l'heure, il faut quatorze tireurs par balancier. Pour une journée de travail de dix-sept heures et vingt-cinq jours par mois, cela permet de frapper 1,360.000 flans par mois. Pour l'année 1792, il place en plus quelques moutons pour porter la cadence à un peu plus de trois millions de flans de 2 sols par mois. On distingue les types, les variétés comportant une modification dans la composition d'un des coins de frappe et les variantes qui correspondent à une variation du positionnement d'un des éléments constitutifs de la monnaie. A ces variantes, on peut adjoindre la nature du métal constituant les flans. On pourra distinguer à l'œil le métal de cloche qui donne un aspect blanc mat, les divers bronzes qui donnent un aspect dans les tons brun-jaunes et le cuivre pur qui donne une couleur rouge. La détermination de la nature de l'alliage va être compliquée par la couleur que prend la monnaie dès qu'elle se patine. Dans le doute, on peut faire un petit grattage sur la tranche pour la déterminer.

A son arrivée, Guillaume Cressart demande d'ajouter un point à côté du A, pour ne pas le confondre avec le point semestriel qu'il est décidé de placer sous le U de LOUIS. Sur la pièce de 12 deniers, il est généralement placé devant le A. Gadoury pense qu'il s'agit de la marque de l'atelier des Barnabites, ce qui ne saurait être le cas, puisqu'il n'y avait en ce lieu qu'une fonderie.

On peut donc penser que les pièces de 12 deniers avec le point devant le A proviennent de la Monnaie de Paris du Quai Conti, puisque le différent est la lyre de Bernier. On peut penser que ces monnaies commencent à apparaître en octobre. Cressart devait aussi avoir dans ses attributions le contrôle de l'atelier du Louvre puisque l'on trouve des 12 deniers avec le A pointé et la rosette comme différent de Duvivier.

Cette monnaie est donc qualifiée à tort d'hybride. J'ai pu en trouver cinq états différents.

Pour résoudre le problème posé par la frappe du métal de cloche, les premiers essais sont faits par moulage. Ces monnaies sont rares, car elles ont été décriées dès leur mise en circulation. Comme on a mis rapidement en œuvre le procédé de fabrication de bronze plus ductile proposé par l'abbé Rochon, le procédé de frappe des flans de ce métal est utilisé dès le mois de septembre 1791.



Cette monnaie est intéressante à plus d'un titre. Son observation détaillée permet de comprendre quel fut le procédé utilisé par les ateliers pour produire les monnaies moulées en métal de cloche, celles qui firent hurler les membres de la Commission Monétaire. La surface des flans est granuleuse. C'est la caractéristique des moules en sable fin. L'avers est plus net que le revers. On peut donc suggérer un procédé de moulage à chaud avec une partie fixe constituée de l'avers en creux et une partie mobile constituée par le revers en creux. Les deux moules s'emboitent parfaitement, ce qui donne une tranche plus ou moins lisse. Le retrait du moule supérieur étant effectué à chaud, son empreinte reste plus floue.

On rencontre rarement des pièces de 12 deniers avec le point après le A. On ne peut dire s'il s'agit d'une empreinte volontaire ou d'une erreur de graveur.



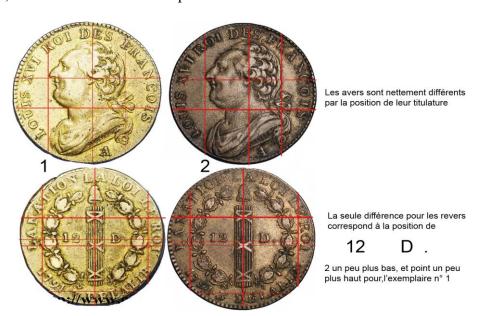
12 Deniers 1791 A Lyre avec un point après le A

## Les types des 12 deniers

En premier, nous allons étudier les différents. Il y a trois possibilités :

- Sans différent
- Différent rose pour les frappes au moulin du Louvre
- Différent lyre pour les frappes à la Monnaie de Paris quai Conti

La pièce sans différent est généralement considérée comme un essai. Si cela était le cas, on n'aurait qu'un seul coin. Les deux monnaies que nous avons en bibliothèque sont de coin différent. Il s'agit plutôt d'une erreur de graveur. Les deux étant aussi chevronnés et âgés l'un que l'autre, il est difficile de trancher pour le moment.



	Sans différent	Rose	Lyre	Léopard	Léopard/ Rose	Léopard/ Lyre
Origine indéterminée	rare					
1791 Louvre		commun				
(A non pointé)						
1791 Monnaie de Paris		très rare	commun			
(A pointé)						
1791 Monnaie de Paris			assez rare			
(A non pointé)						
1792 An 3		rare				
1792 An 4/3		rare				
1792 An 4			commun		rare	rare
1793				commun		

